fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

CHAMBRE DE COMMERCE ACCRÉDITÉE 2020-2022

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

Une réforme importante qui arrive dans un moment inopportun, selon la FCCQ et la CCSL-MR

Montréal, le 28 mai 2020 – La nouvelle réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec arrive dans un contexte d'incertitude économique où les besoins futurs de main-d'œuvre sont difficiles à évaluer, constatent la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Laurent-Mont-Royal (CCSL-MR).

Même si les changements proposés semblent respecter davantage les besoins du marché du travail et pourraient permettre une meilleure intégration des immigrants, cette réforme arrive toutefois au mauvais moment. Alors que tous se questionnent sur l'état du marché du travail et l'ampleur de la reprise économique à venir, cette annonce apparait précipitée.

« Malgré nos questionnements face au moment choisi pour opérer une telle réforme dû à la situation actuelle, nous pensons que les modifications apportées à ce programme sont davantage en adéquation avec les besoins du marché du travail », précise Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ. « En effet, nous affirmions déjà à l'automne dernier que le meilleur indice d'intégration d'un immigrant résulte dans sa capacité à trouver un emploi de qualité et à le conserver. Les propositions faites aujourd'hui vont dans ce sens et nous tenions ainsi à les saluer. »

Nous soulignons également que la collaboration avec le gouvernement fédéral sera nécessaire pour allonger la durée des permis de travail, et ainsi permettre aux candidats à l'immigration d'accumuler l'expérience nécessaire à l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

De plus, compte tenu de la durée prolongée de l'expérience de travail dorénavant nécessaire, certaines mesures devront être prises afin de faciliter le recrutement, mais également la mobilité professionnelle des travailleurs étrangers temporaires.
« Nous pensons qu'il est important de faciliter la mobilité professionnelle des travailleurs étrangers afin de couvrir les besoins de main d'œuvre en région » a souligné Kelvi K. Mo, président de la CCSL-MR. « En effet, il est essentiel de rappeler le défi que représente le recrutement de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs. »

« Puisque l'utilisation du PEQ sera plus difficile et que davantage d'immigrants devront passer par le programme régulier des travailleurs qualifiés, nous invitons le gouvernement à s'attaquer rapidement aux lacunes de ce système, spécifiquement quant au délai de traitement des demandes et à la grille

de sélection qui n'a toujours pas été mise à jour, malgré l'implantation du système Arrima », a conclu Charles Milliard.

À propos de la CCSL-MR
Active depuis 1981, la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent – Mont-Royal est un lieu privilégié de rencontre pour les gens d'affaires de sa communauté ainsi qu'un porte-parole reconnu en matière de développement économique. Elle rassemble, informe et défend les intérêts de ses membres tout en étant un partenaire économique actif des entreprises de son territoire.

À propos de la FCCQ
Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but: favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Fatima Jabrak
Responsable des communications
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent – Mont-Royal
514.333.5222 p. 226 - fatimaj@ccsl-mr.com

Félix Rhéaume
Directeur principal, Communications et relations externes
Fédération des chambres de commerce du Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Bureau : 514 844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514 912-2639